

les intérêts, surtout les intérêts régionaux obtenu à force de compromis de façon à ce que partout au Canada les habitants de chaque région aient la conviction que leurs droits ont été respectés.

Il faudrait que le reste du pays envisage les objectifs de l'Ouest dans leur juste perspective. Il ne faut pas oublier que l'essor des provinces de l'Ouest bénéficiera d'abord à ceux qui y vivent mais que ces avantages s'étendront aux autres régions du pays. Le Canada central devrait faire l'inventaire de ses propres ressources, de ses compétences, et, ce qui est encore plus important, de la satisfaction qu'il a toujours manifestée se considérant comme le pivot de l'activité financière et industrielle du pays. Cette région du Canada ne devrait pas oublier—et personne ne devrait mieux savoir cela que les députés des provinces Maritimes—qu'elle n'a pas tant mérité ces avantages qu'ils ne lui sont échus fortuitement des suites de la colonisation, du fait de sa situation géographique que parce qu'une série analogue d'événements historiques alliés à l'industrialisation se déroulaient à proximité dans le nord-est des États-Unis. De leur côté, les gens de l'Ouest devraient tâcher d'oublier ce que chaque génération s'est vu manquer depuis sa tendre enfance—que notre fédération politique n'a pas donné les résultats escomptés.

Pour conclure, je crois que nous devrions rechercher en tant que Canadiens, une nouvelle formule de coexistence collective. Individuellement, nous devrions tâcher de revenir aux anciens principes moraux de nos ancêtres—à l'enseignement des distinctions fondamentales entre le bien et le mal, à l'importance des responsabilités et du devoir plutôt que de ne s'attacher qu'aux droits et aux avantages. Ainsi armés de la force morale de nos ancêtres et d'une volonté renouvelée de poursuivre notre effort collectif, nous pourrions vraiment relever les défis qui nous attendent dans l'édification de notre pays.

● (1730)

[Français]

En terminant, monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots sur le référendum au Québec. Mon discours a démontré jusqu'ici, je le pense bien, qu'il faut procéder à des changements réels dans notre constitution. Ma région l'a demandé, le demande et le demandera. Et je prie cependant mes compatriotes du Québec de voter non le 20 mai prochain. S'ils se séparent de nous, comme leur premier ministre actuel le veut, cela serait fort pénible pour tout le reste du Canada.

Les propositions qui viennent d'être publiées par M. Ryan sont largement acceptables, je le crois, pour beaucoup de Canadiens de l'Ouest du pays. Par exemple, je constate que presque tous les premiers ministres qui se sont prononcés sur la question relative au Sénat sont en faveur des grandes lignes. Le chef de notre parti, M. Clark, et tous mes collègues sont disposés, je le crois, à des changements profonds dans le système actuel du fédéralisme. Mais, au nom des 800,000 Canadiens qui ont présenté récemment une pétition au peuple du Québec et des milliers d'autres qui auraient voulu le faire, mais qui ne l'ont pas pu, je vous prie de voter non lors du prochain référendum.

[Traduction]

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Monsieur l'Orateur, permettez-moi, pour commencer, de féliciter M^{me} Sauvé de son élection à la haute charge d'Orateur. Je lui offre tous mes vœux de succès. J'offre aussi mes meilleurs vœux, à

vous, et à vos collègues qui partagent avec vous les responsabilités de la présidence.

Je représente une circonscription urbaine qui compte quelques régions rurales. En ordre d'importance c'est la troisième circonscription du Canada, on y compte environ 160,000 personnes dont 87,000 électeurs que j'aimerais remercier de m'avoir réélu à la Chambre. Maintenant que la campagne électorale est terminée je m'efforcerais de justifier leur confiance et de tous les représenter ici à la Chambre.

Notre région se développe rapidement et avant d'aborder certains des problèmes auxquels nous nous heurtons, j'aimerais vous faire part de quelques bonnes nouvelles encourageantes.

Le nouveau port du CN, Bramport, où les nouveaux conteneurs seront acheminés et les trains assemblés, sera inauguré officiellement dans les jours à venir. Je compte participer à la cérémonie. Ce port va attirer de nombreuses industries dans notre région. Pas plus tard que vendredi dernier, la société Caterpillar a annoncé qu'elle avait acheté 200 acres de terrain chez nous pour y implanter une usine et nous en sommes très contents.

La région urbaine que je représente connaît quelques problèmes graves. Celui dont je voudrais parler aujourd'hui concerne le Programme d'aide pour l'accession à la propriété, instauré il y a environ cinq ans par le gouvernement libéral. Sans vouloir offenser personne, je ne peux pas croire que ce programme a été suffisamment planifié. Il repose sur un principe parfaitement valable, je pense... un acompte de \$99, des versements d'environ 200 dollars par mois à un taux d'intérêt de 8 p. 100, une subvention inconditionnelle et des chèques mensuels puis, au bout de cinq ans, une deuxième hypothèque au taux d'intérêt courant. Bien sûr, on est parti du principe qu'au bout de cinq ans, les salaires auraient augmenté et que les gens seraient davantage en mesure de payer une première et une deuxième hypothèque au taux d'intérêt courant.

Nous sommes arrivés au terme de cette période de cinq ans. Quatre mille logements ont été construits dans ma localité dans le cadre de ce programme et il y en a 16,000 dans la région de Peel qui englobe quatre circonscriptions fédérales. Quatre logements sur dix sont libres et les gens déménagent au milieu de la nuit de peur d'avoir à payer une hypothèque à 17 p. 100 et une deuxième hypothèque au taux d'intérêt courant qui s'élève à 20 ou 21 p. 100. Ils n'en ont pas les moyens et les voilà coincés. Ces messieurs de l'autre côté de la Chambre nous servent toutes sortes de platitudes, mais aucune solution.

Allez savoir pourquoi la SCHL libère les gens de leur dette, non pas parce qu'ils n'ont pas pu s'acquitter de leurs obligations financières au cours des cinq premières années, mais pour éviter un scandale qui aurait des conséquences politiques fâcheuses. Ces gens ont reçu la subvention. Ils ont reçu les chèques du PAAP. La SCHL leur envoie un chèque tous les mois mais ils ont quitté leur maison. Où sont-ils partis? Ils ont déménagé un peu plus loin et dans certains cas carrément en face de leur maison. Ils n'ont pas rendu au gouvernement l'argent qu'ils lui devaient parce que celui-ci les a libérés de leur dette. Les députés savent-ils ce qu'ils m'ont dit? Ils m'ont dit qu'ils prenaient le chèque que le gouvernement leur envoyait tous les mois et qu'ils économisaient l'argent pour se constituer un acompte.